
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 3 FÉVRIER 2014 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 3 février à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale est absente, suite au décès de sa sœur, la conseillère Line Cloutier agira comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Nous ne vieillissons pas d'une année sur l'autre, nous nous renouvelons chaque jour.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

Assemblée régulière du 6 janvier 2014

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de janvier 2014, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport mensuel du service des incendies pour décembre 2013

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} janvier au 31 janvier 2014 ©

10 223.98 \$ dépôt direct
achats listes ©
2014-01B 5 554.26 \$
2014-02A 30 923.67\$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de janvier en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 Avis de motion et présentation du projet de règlement de la révision du Code d'éthique des élus municipaux.

10.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Dossier de modification de zonage M. Raymond Côté /retrait

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et régie des incendies
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis et du travail de janvier.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux le 28 janvier 2014 à 13h30

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2014
13.02 Gala des mérites scolaires à la Cité-école Louis Saint-Laurent
13.03 Municipalité de Wotton /participation au Recueil identitaire estrien
13.04 Adoption du règlement no. 9 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
13.05 Offre de service de l'architecte pour la bâtisse multifonctionnelle
13.06 Dossier vente pour taxes
13.07 Travaux autorisés pour la TECQ pour le programme 2010-2013

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

15.01

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 3 FÉVRIER 2014 à 19 heures
ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2014-021 *résolution no 2014-021*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-022 *résolution no 2014-022*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JANVIER 2014

2014-023 *résolution no 2014-023*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2014-024 *résolution no 2014-024*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de janvier 2014 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun visiteur

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune demande

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR DÉCEMBRE 2013

Dépôt du rapport

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de janvier 2014, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2014-025

résolution no 2014-025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de janvier 2014 pour un montant de 10 223.98\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2014-01B	5 554.26 \$
2014-02A	30 923.67 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 Avis de motion et présentation du projet de règlement de la révision du Code d'éthique des élus municipaux.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT
RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
MUNICIPAUX**

Le conseiller Denis Allaire donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif à la révision du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

10.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Dossier de modification de zonage M. Raymond Côté /retrait

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et régie des incendies

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis et du travail de janvier.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux le 28 janvier 2014 à 13h30

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 10 AU 14 FÉVRIER 2014

QUE le maire ou un membre du conseil fasse un message de persévérance avec une photo.

13.02 GALA DES MÉRITES SCOLAIRES À LA CITÉ-ÉCOLE LOUIS SAINT-LAURENT

Reporté

13.03 MUNICIPALITÉ DE WOTTON /PARTICIPATION AU RECUEIL IDENTITAIRE ESTRIEN

2014-026

résolution no 2014-026

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury ne participera pas au projet.

13.04 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 9 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

CONSIDÉRANT que la Régie a adopté un règlement en matière de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT que la Régie a été adopté ce règlement le 21 décembre 2010 pour être en vigueur le 1^{er} janvier 2011;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit également être adopté dans chacune des municipalités membres;

CONSIDÉRANT que notre municipalité est membre de la Régie;

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury est favorable à ce règlement;

2014-027

résolution no 2014-027

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Règlement no. 9, s'intitulant « Règlement en matière de gestion contractuelle », qui a été adopté par le conseil d'administration de la Régie, soit adopté par notre municipalité.

A D O P T É E

13.05 OFFRE DE SERVICE DE L'ARCHITECTE POUR LA BÂTISSE MULTIFONCTIONNELLE

ATTENDU que la municipalité a reçu l'offre de services en architecture de la compagnie Architech Design au coût de 3 500\$ pour les plans et devis définitifs selon l'offre du 22 janvier 2014;

ATTENDU que le montant de 500\$ sera ajouté pour faire l'appel d'offres selon l'offre de services;

2014-028

résolution no 2014-028

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'offre de services présenté par Architech Design soit accepté pour les plans et devis définitifs et pour l'appel d'offres incluant les demandes de soumission, analyse des propositions, émission des addendas et rédaction du contrat.

A D O P T É E

13.06 DOSSIER VENTE POUR TAXES

2014-029

résolution no 2014-029

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale fasse parvenir un dernier avis à ceux qui doivent des taxes de 2012-2013 et qu'un rapport soit déposé à la rencontre de mars 2014.

A D O P T É E

13.07 TRAVAUX AUTORISÉS POUR LA TECQ POUR LE PROGRAMME 2010-2013

Une rencontre de travail aura lieu au début du printemps pour planifier les dépenses manquantes pour finaliser la Taxe sur l'essence 2009-2013.

13.08 ENTENTE DE SERVICES JURIDIQUES POUR LES AVOCATS /MONTY COULOMBE

2014-030

résolution no 2014-030

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury renouvelle le contrat pour les services juridiques avec la firme d'avocats Monty, Coulombe pour l'année 2014 selon l'entente de service présenté.

QUE le tarif de service de première ligne est de 750\$ en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

15.01 Rencontre sur le projet de la piste cyclable qui se tiendra le 7 mars 9 h30 à l'hôtel de Ville de East Angus

Monsieur le maire sera présent.

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2014-031

résolution no 2014-031

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 19 heures 28 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière